

Déclaration de la FNEC FP-FO 27 au CSASD du 11 décembre 2025

Mesdames et messieurs les membres du CSA de l'Eure,

Ce CSA se tient aujourd’hui dans un contexte où, d’un côté, le gouvernement multiplie les déclarations alarmantes sur l’imminence d’un conflit à l’image de celles du chef d’État-major des armées et, de l’autre, les personnels réclament les moyens nécessaires pour remplir leur mission d’instruction.

La FNEC FP-FO n’accepte pas que cette situation soit prétexte à priver l’Ecole et les services publics au nom de l’effort de guerre.

Elle rappelle son attachement à la mission d’instruction de l’école et refuse toute instrumentalisation des personnels à des fins de propagande militaire tels que la participation obligatoire aux Salons de la Défense pour les élèves des collèges d’Evreux et de Pont-Audemer.

Pour la FNEC FP-FO, l’école doit rester un lieu d’instruction, pas de préparation militaire telles que les « classes défense » qui se multiplient. Pour FO, la phrase de Jean Zay est plus que jamais d’actualité : « *Les écoles doivent rester l’asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas.* »

La mission de l’Ecole et de ses personnels est d’instruire les élèves et de transmettre des connaissances et non de les préparer à porter des armes comme cela s’est produit au salon de la défense à Evreux le 17 octobre dernier et aux rencontres de la défense à Pont-Audemer le 18 novembre. Cela inquiète les personnels de l’Education nationale et les parents d’élèves. La FNEC FP-FO rappelle que participer à de telles manifestations contredit l’obligation de neutralité qui échoit à tout enseignant. Une telle instrumentalisation des agents de l’Etat contrevient à la mission d’instruction qui leur est confiée et heurte les valeurs humanistes et universalistes qu’ils portent et transmettent à leurs élèves. La FNEC FP FO 27 refuse que le rectorat de Normandie associe les enseignants et les chefs d’établissement à des opérations de promotion des métiers de la défense et à la banalisation des armes.

L’ordre du jour de ce CSA est le bilan de la rentrée 2025. Mais au moment où se prépare déjà la rentrée 2026, l’inquiétude des collègues est de savoir si elle sera encore plus dégradée que les précédentes.

Car le projet de budget 2026 du gouvernement

Lecornu est marqué par l’augmentation de 7 milliards du budget des armées et 7 milliards d’économies dans la santé... Il programme la dégradation des conditions de vie de millions d’étudiants, de travailleurs, de chômeurs et de retraités. Quant à la « suspension » de la réforme des retraites, elle ne satisfait que la génération née en 1964.

Nous nous félicitons que notre confédération ait refusé de participer à la mascarade du « conclave » et qu’elle maintienne, quelle que soit la situation politique et les gouvernements, le seul cap qui vaille : celui des revendications et de l’abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites.

Le budget 2026 prévoit également des milliers de suppressions d’emplois dans l’Éducation Nationale qui ne vont faire que dégrader les conditions déjà désastreuses des personnels. Notre académie et notre département sont ceux qui ont payé le plus lourd tribut des suppressions de postes à cette rentrée. Dans les collèges et lycées, cela a entraîné une augmentation des postes partagés sur 2 voire 3 établissements, ce qui accroît considérablement les risques de burn-out et de souffrance au travail. Dans les écoles, cela a contribué à creuser le fossé entre les classes à effectif préservé et les classes surchargées. Ces nouvelles suppressions prévues de milliers de postes se situent dans le cadre d’un budget qui s’apparente à une véritable saignée contre la Fonction Publique et ses agents (nouvelle année blanche pour le point d’indice, sanctions contre les agents malades, taxation des cotisations de mutuelle à hauteur d’un milliard d’euros...) Depuis le 1^{er} mars 2025, tout agent en Congé Maladie Ordinaire (CMO) perd 10% de sa rémunération. En plus du jour de carence qui sanctionne injustement les arrêts maladie depuis 2018, la ponction de 10% s’applique sur l’ensemble de la rémunération, traitement et primes compris, hormis le supplément familial et l’indemnité de résidence. Ce sont 900 millions qui seraient ainsi économisés sur le dos des personnels malades. Les retenues sur salaire ont commencé sur les payes de novembre et se poursuivront en janvier. Avec l’effet rétroactif depuis le 1^{er} mars, un personnel en CMO pourrait se retrouver amputé de 40% de son salaire. C’est inacceptable ! La FNEC FP-FO exige l’abrogation de cette mesure ainsi que l’abrogation du jour de carence.

Depuis peu, les opérations d'affiliation à la Protection Sociale Complémentaire ont débuté pour une entrée en vigueur au 1^{er} mai 2026. La FNEC FP-FO a dénoncé ce marché et refusé de signer l'accord ministériel dans l'Education Nationale. Pour FO, une PSC obligatoire, non seulement met fin à la liberté de choix des agents mais elle s'attaque de front à la sécurité sociale et aux valeurs mutualistes avec la volonté affichée d'en faire une composante de la rémunération ou du « paquet salarial ». Sans compter le coût de cette PSC qui risque bien d'être plus élevé pour certains agents, les plus précaires notamment, ou encore les retraités qui seront les grands perdants de ce choix. De plus, la PSC acte le découplage santé et prévoyance, prévoyance jusque-là incluse dans les contrats de la plupart des mutuelles. Celle-ci devient l'objet d'un marché propre à une ou plusieurs options qui grèveront davantage le coût final de la protection sociale globale, avec des tarifs bien supérieurs à ceux que nous connaissons.

Face à la colère des agents, à la baisse prévisible du pouvoir d'achat des précaires, face aux dérives constatées d'un tel régime qui s'attaque à la Sécurité sociale de 1945 et au Statut, il n'y a qu'une réponse : dénoncer l'accord, exiger une renégociation sur la base de la liberté d'adhésion à la complémentaire, garantissant le couplage santé-prévoyance ainsi que la solidarité intergénérationnelle. C'est ce que la FGF FO a fait au niveau de la Fonction Publique d'Etat. C'est ce que la FNEC FP-FO propose à toutes les organisations syndicales.

Dans le département, le bilan de la rentrée est insoutenable. Les agents sont pour beaucoup, dans un état de fatigue très avancé : perte de sens de nos métiers, pressions, charge de travail en constante augmentation. Au mépris des statuts et des missions obligatoires, on demande aux personnels d'assurer le travail des collègues, des chefs de service ou des supérieurs hiérarchiques absents... Partout dans les écoles, les EPLE, les services, les agents sont épuisés. Partout on tente de normaliser la gestion de la pénurie ; partout les préconisations de la médecine de prévention, les RQTH sont remises en cause, parfois même balayées. Dans le 1^{er} degré, les réunions en tout genre se multiplient depuis la rentrée, les soirs ou les mercredis après-midi, privant les personnels de temps libres pour souffler, pour préparer leurs cours. Certaines formations, comme celles sur les nouveaux programmes, donnent le sentiment d'infantilisation des équipes pédagogiques de la part de l'administration.

Le manque de stabilité des équipes du 2nd degré met en péril le fonctionnement des EPLE et la pérennité des projets pédagogiques déjà attaqués avec l'amputation du *pass culture*. Les collègues sont obligés d'affronter de nouvelles sources de stress devant l'hypothèque de leurs partenariats, de leurs sorties, de leurs voyages...

La FNEC FP-FO soutient sans réserve les collègues qui défendent le statut, qui refusent la dégradation de

leurs conditions de travail et qui refusent de céder aux pressions qu'elles viennent de la hiérarchie, des familles, ou des collectivités.

M Geffray, 7^{ème} ministre de l'Éducation nationale en 3 ans, a été en tant que DRH du ministère, puis directeur de la DGESCO, un des maîtres d'œuvre des réformes qui ont abîmé l'école, les conditions de travail de ses agents et les conditions d'études des élèves ces dernières années, notamment la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat, celle du choc de savoirs ainsi que celle de l'inclusion systématique et forcée. La FNEC FP-FO continue d'exiger l'abrogation de toutes les contre-réformes désastreuses notamment celle de la santé scolaire.

La FNEC FP-FO réaffirme son opposition à la création de la fonction de PsyEN Conseiller Technique en santé mentale et au regroupement des quatre corps des INFENES, ASS, PsyEN et médecins sous l'autorité du DASEN, à « l'officialisation » des glissements de missions pour compenser la pénurie de personnel.

La FNEC FP-FO défend les vies scolaires et continue exiger la création de postes d'AED et de CPE partout où cela est nécessaire. Nous demandons également un accès au CDI systématique pour tous les AED qui y sont éligibles et qui le souhaitent ainsi que de réelles avancées sur la grille de rémunération des AED en CDI. La FNEC FP-FO demande également la création des postes d'adjoint dans tous les collèges de moins de 400 élèves pour rétablir le CPE dans ses missions de vie scolaire. De même, la FNEC FP-FO demande l'abandon des nouvelles modalités de prise en charge des RCD. Les personnels de direction doivent maintenant avoir un accord de la DPE avant la mise en place du remplacement en HSE. Les réponses du rectorat sont lentes voire inexistantes. Les personnels de direction sont mis en difficulté avec ce protocole contraignant, chronophage et inefficace.

La FNEC FP FO exige l'abandon de l'inclusion scolaire systématique et forcée. Depuis des années, la FNEC FP-FO alerte le ministère et soutient le combat des AESH contre la précarité et pour le respect de leurs droits et de leurs missions, pour l'obtention d'un statut, d'un vrai salaire, pour l'abandon des PIAL et des PAS et pour que vingt-quatre heures d'accompagnement deviennent leurs ORS à temps plein.

La mutualisation et l'inclusion scolaire systématique et forcée conduisent les personnels et les AESH en particulier à une souffrance que personne ne peut ignorer, elle déborde dans le registre de santé et sécurité au travail. Les PAS ne font qu'aggraver la situation par le contournement des notifications et l'explosion de la mutualisation.

Le manque de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, organisé par la politique d'inclusion scolaire systématique et forcée, conduit de

plus en plus d'AESH à devoir accompagner des élèves ingérables, violents, car en grande souffrance, une classe ordinaire n'étant pas adaptée pour eux, même accompagnés. C'est le droit pour tout élève en situation de handicap de bénéficier d'une scolarisation spécialisée et adaptée à son handicap qui, pour des considérations budgétaires, est bafoué. La FNEC FP FO dénonce le fait que des élèves sont privés, du jour au lendemain, de l'accompagnement qu'assurait leur AESH, parfois depuis plusieurs années, pour être affectés au suivi d'autres élèves. On charge même les AESH d'en informer les familles. La FNEC FP-FO demande pour respecter le travail des AESH, le recrutement des AESH nécessaires.

D'ailleurs, le rapport social unique discuté lors du dernier CSA ministériel pointe que parmi les 50 237 personnels AESH en exercice à la rentrée 2017, 32 % avaient quitté leur fonction à l'Éducation Nationale à la rentrée 2022. Quel corps de fonctionnaire perdrat presque un tiers de son effectif en cinq ans sans que cela ne devienne une urgence nationale ?

La FNEC FP-FO dénonce la poursuite à la rentrée 2025 de la mise en œuvre du « Choc des savoirs » qui territorialise l'école, désorganise les établissements, met en concurrence les disciplines, les élèves au sein des groupes, menace la liberté pédagogique des enseignants et crée des tensions avec

les familles. Cette réforme fragilise les services et les disciplines. L'allemand, les lettres classiques et les sciences expérimentales sont particulièrement maltraités, La FNEC FP-FO exige l'abrogation pure et simple des mesures du choc des savoirs et la restitution de toutes les heures et les postes supprimés à la rentrée 2024 et à la rentrée 2025.

De même la FNEC FP-FO de l'Eure demande que le gouvernement ne retienne pas les propositions du rapport de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant qui préconise le retour des *Projets éducatifs de territoire (PEdT) de la continuité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, de réunir autour d'un même projet les enseignants, les communes, les associations et les familles* » comme au temps de la réforme des rythmes scolaires que personne ne regrette et à laquelle la FNEC FP-FO s'est opposée avec succès. La territorialisation de l'Ecole publique, ce n'est pas ce que réclament les personnels ni les parents d'élèves. L'Etat doit garantir l'égal accès à l'instruction sur tout le territoire. L'Etat doit s'en donner les moyens.

Merci de votre attention.

Vœu 1

Les représentants des personnels au CSA de l'Eure, réuni le jeudi 11 décembre 2025, demandent l'abrogation de l'accord interministériel du 20 octobre 2023 et la renégociation de l'accord ministériel du 8 avril 2024 sur la base de la liberté d'adhésion à la complémentaire, garantissant le couplage santé-prévoyance ainsi que la solidarité intergénérationnelle.

Pour :5 (FO) Abstention : 5 (FSU, UNSA)

Vœu 2

Les représentants des personnels au CSA de l'Eure, réuni le jeudi 11 décembre 2025, s'opposent au budget Lecornu et demandent l'augmentation de la valeur du point d'indice immédiate de 10% et sans contrepartie, le rattrapage des pertes subies depuis 2000 (31,5 %) et l'ouverture de négociations pour l'amélioration des grilles indiciaires. Ils revendentiquent le rétablissement à 100% de la rémunération en cas d'arrêt maladie et l'abandon du jour de carence.

Pour :10

Vœu 3

Les représentants des personnels au CSA de l'Eure, réuni le jeudi 11 décembre 2025, demandent la budgétisation des 15 millions d'euros nécessaires à la mise en place d'un plan d'urgence pour garantir le maintien et la création

des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux afin de répondre aux 400 élèves eurois en attente d'une place.

Pour :10

Vœu 4

Les représentants des personnels au CSA de l'Eure, réuni le jeudi 11 décembre 2025, rappellent que la mission de l'Ecole et de ses personnels est d'instruire les élèves et de transmettre des connaissances et non de les préparer à porter des armes.

Pour :10

Vœu 5

Les représentants des personnels au CSA de l'Eure, réuni le jeudi 11 décembre 2025, demandent que le gouvernement ne retienne pas les propositions du rapport de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant.

Pour :5 (FO) Abstention : 5 (FSU, UNSA)

Vœu 6

Les représentants des personnels au CSA de l'Eure, réuni le jeudi 11 décembre 2025, demandent l'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites.

Pour :10